



Theys Info

Edité par le Conseil Municipal

n° 89 - janvier - février - mars 2019

Cet hiver aux 7 Laux

Improbable mais bien réel, un anticyclone s'est installé sur les Alpes en février dernier.

Les conditions de ski étaient excellentes, du soleil bien entendu, de la visibilité et pas trop froid sur les pistes avec un enneigement exceptionnel : 1 m 50 de neige en trois jours début février.

Les vacanciers garderont de merveilleux souvenirs, et la vie sociale sur les trois sites, Prapoutel, Pipay, Le Pleyne n'a été que du bonheur.

Mais revenons sur la saison...

Une ouverture du 12 décembre 2018 au 07 avril 2019, soit 116 journées qui n'ont pas été toujours idylliques !

Un début de saison très complexe, avec de fortes pluies jusqu'à 2400 m, et pour conséquence seulement 65 % du domaine ouvert pendant les vacances de Noël et ce jusqu'au 12 janvier.

Des épisodes neigeux très courts mais denses sur décembre et janvier pour finir en avril avec une chute de neige de 80 cm, l'hiver de retour mais les skieurs avaient déjà opté pour le vélo, la moto ou le jardin.

Les grosses chutes de neige ont calibré les journées quant aux risques d'avalanches.

39 jours en risque 3

4 jours en risque 4

et 2 jours en risque 5 avec ouverture des seules remontées mécaniques au bas des sites.

Un plus indéniable

Cet hiver, les pisteurs secouristes, la clientèle, mais aussi les habitants, ont accueilli la présence de deux médecins urgentistes sur le site de Prapoutel.

Une prise en charge rapide des blessés, une réduction du balai incessant des ambulances en direction des hôpitaux de la vallée, le travail de concertation réalisé par l'EPIC "Domaines skiables" a porté ses fruits.

Les médecins assurent désormais une présence à l'année, hors saison sur rendez-vous, en saison une ouverture de grande amplitude chaque jour.

Et chaque semaine, sur chacune des journées, de nombreuses animations proposées par le Bureau d'Information Touristique des 7 Laux.

Côté financier

Le chiffre d'affaires des remontées mécaniques (SEMT7L) au 07 avril est sensiblement équivalent à celui de la saison dernière, c'est-à-dire : 9 040 853 € TTC. C'est une saison "moyenne". Les charges ont été maîtrisées avec notamment une légère baisse de la consommation énergétique (- 6 %), du fuel (- 5 %) et bien moins de déclenchements d'avalanches pour la sécurisation du domaine (27 PIDA contre 48 la saison dernière).



Pour la Wizluge (exploitée par la SEMT7L)

Une ouverture sur 79 jours, comme la saison dernière, pour un chiffre d'affaires de 71 190 € TTC.

Sur cet équipement, les skieurs bénéficient du tarif réduit.

Bédina SPA (également exploité par la SEMT7L)

Ce sont 84 jours d'ouverture qui ont permis aux vacanciers de se détendre. Le chiffre d'affaires est de 82 200 € TTC.

Gardez bien vos forfaits autocollants, ils vont devenir précieux puisque la station va s'équiper cet été du système "main libre" qui va permettre de faciliter le parcours client, notamment en rechargeant le forfait sur internet sans passer en caisse.

Une page se tourne !

Conseil Municipal - Flash

lundi 11 février 2019

Conclusion d'un emprunt d'un montant de 200 000 € notamment pour le financement du programme d'amélioration du réseau d'éclairage public ainsi que les réparations de voiries endommagées par la tempête Eleanor

Convention avec la société HBG France pour la mise en œuvre du PIDA (Plan d'Intervention de Déclenchement des Avalanches) par hélicoptère

Consultation pour la recherche d'un maître d'œuvre pour les études et les projets de travaux de restauration du Châtel

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Isère et de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et une demande de dérogation auprès du Préfet de l'Isère pour le lancement des études et travaux de restauration sur Le Châtel

Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité au hameau des Combes financés à 80% par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère).
Montant à charge de la commune : 4 191 €

Travaux sur les réseaux de distribution publique d'électricité au hameau des Bertis financés à 80% par le SEDI (Syndicat des Energies du Département de l'Isère).
Montant à charge de la commune : 6 782 €

Délibération autorisant Mme le Maire à engager un bureau d'étude pour la consultation en assistance à maîtrise d'ouvrage concernant :

- le renouvellement du marché à bons de commande - travaux de voirie
- le renouvellement du marché à bons de commande - travaux divers sur réseaux secs et pluviales

Convention entre la commune et Mr André BOUCHET-VIRETTE pour l'extension du réseau électrique dans le cadre de son projet de construction

Convention avec la commune de Crolles relative au frais de fonctionnement du Centre Médico-Scolaire de Crolles dont la commune de Theys est rattachée

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Isère pour le fonctionnement du Relais d'Assistants Maternels de la commune

Modalités d'organisation par la régie Animation d'une représentation musicale pour permettre d'encaisser les produits des ventes d'entrées

jeudi 11 avril 2019

Approbation des comptes de gestion 2018 du Trésor Public

Vote des comptes administratifs 2018

Compte administratif principal fonctionnement

| | |
|---------------------------------------|------------------|
| Recettes..... | 1 930 923.53 € |
| Dépenses..... | - 1 874 366.56 € |
| excédent 2017..... | 470 901.68 € |
| part affectée à l'investissement..... | 42 201.78 € |
| soit un résultat de clôture 2018..... | 485 256.87 € |

Compte administratif principal investissement

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| Recettes..... | 552 767.27 € |
| Dépenses..... | - 782 892.43 € |
| déficit 2017..... | - 42 201.78 € |
| soit un résultat de clôture 2018..... | - 272 326.94 € |

Compte tenu du résultat de fonctionnement cumulé au 31.12.2018 qui s'élève à 485 256.87 € et d'un résultat d'investissement cumulé à la même date faisant apparaître un déficit de 272 326.94 €, le conseil municipal affecte au BP 2019 en recettes d'investissement cette même somme pour combler ce déficit.

Pas d'augmentation des impôts locaux en 2019

Vote du budget primitif 2019

Budget principal fonctionnement

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| Recettes..... | 1 649 070.07 € |
| Dépenses..... | - 1 862 000.00 € |
| affectation des résultats 2018..... | + 212 929.93 € |

Vote des subventions pour un montant de 8 886.00 €

Budget principal investissement

| | |
|-------------------------------------|------------------|
| Recettes..... | 1 631 000.00 € |
| Dépenses..... | - 1 358 673.06 € |
| affectation des résultats 2018..... | - 272 326.94 € |

Conclusion d'un emprunt d'un montant de 80 000 € notamment pour le financement de matériel roulant

Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône-Alpes pour la restauration de l'église et la reprise du plancher du clocher et de l'échelle

Vote d'une participation par enfant en fonction de la durée du séjour pour les "Classes découvertes"

Convention entre la commune et Mme Odile BRACCHI pour l'extension du réseau électrique dans le cadre de son projet de construction

Infos municipales

Conseil Municipal - Flash

Accord donné au Centre de Gestion de l'Isère de négocier un contrat cadre d'action sociale mutualisé.

Au terme de la procédure d'appel public à la concurrence, en fonction des conditions proposées, la collectivité se réserve la faculté d'adhérer ou de ne pas adhérer au contrat.

Modification statutaire des PFI (Pompes Funèbres Intercommunales de la région grenobloise) concernant le nombre de ses membres

Programme d'aménagement forestier de la commune de Theys pour la période 2019-2038, gestion en charge par l'ONF (Office National des Forêt)



Conformément à l'arrêté préfectoral du 3 avril 1990 nous vous rappelons que l'utilisation des tondeuses à gazon, débroussailleuses, tronçonneuses ne peut avoir lieu que :

les jours ouvrables

de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 19 h 30

les samedis

de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 00

les dimanches et jours fériés

de 10 h 00 à 12 h 00

Relevé des compteurs d'eau

Les agents du Service Technique, Lionel MONCENIS et Nicolas BOIS-FARINAUD procéderont à la relève des compteurs d'eau à partir du lundi 20 mai 2019.

Il convient de laisser le libre accès à votre compteur d'eau.

En cas d'absence, ou si les agents n'ont pu accéder à votre compteur d'eau, un carton sera laissé dans votre boîte aux lettres. Vous pourrez le déposer en Mairie, dûment complété, sous 10 jours.

Vous pouvez également nous adresser un message en précisant vos nom, adresse et relevé de consommation à mairie.theys@wanadoo.fr
A défaut de transmission, une estimation de votre consommation sera établie lors de la facturation.

Si un chien est présent sur votre propriété, veuillez à ce qu'il ne gêne en rien l'intervention des agents.

Nous vous remercions de leur réserver bon accueil.



"On jugerait bien plus sûrement un homme d'après ce qu'il rêve que d'après ce qu'il pense."

Victor Hugo

Sur les murs, en bordure des routes Départementales, une initiative citoyenne colorée !

Le Département a engagé depuis deux ans un projet collaboratif "graff et ouvrages d'arts", à destination de jeunes collégiens du territoire du Grésivaudan ayant pour objet de conduire avec eux des réflexions portant des valeurs citoyennes.

La fresque qui sera réalisée à Theys, sur la Départementale 280 en direction du Col du Barioz, sera issue du travail avec l'artiste Christian Tram et les élèves de la classe de 4^e5 du collège Belledonne à Villard Bonnot.



Le thème retenu est : "égalité hommes femmes avec comme vecteur le sport".

Une seconde fresque sera réalisée en Chartreuse, sur la commune de Bernin, route Départementale 30 en direction de Saint-Pancrasse/Plateau des Petites Roches.

L'artiste Etienne Bergeret, travaillera avec les élèves du collège Simone de Beauvoir de Crolles, classe de 3^e C, avec le thème "être acteur de sa citoyenneté aujourd'hui".

Infos municipales



**Permis de construire délivrés
du 1^{er} janvier
au 31 mars 2019**

*transformation d'anciens bâtiments en
maisons d'habitation
ou constructions nouvelles*

BOUCHET-VIRETTE André "Grai"
COLIN-MADAN Cyril "La Balançanne"
SAURET Marilou "Clos des Gentons"
RICHARD René "Le Bouquéron"
BRACCHI Odile "Les Gauthiers"

Décisions de non-opposition aux Déclarations Préalables

CARCAILLET Julien "Pierre Herse"
ROMARY Stéphane "Les Alleux"
FRANCHESQUIN Nicole "Caret"
ROBIN Jean-Paul & Marie-Paule "Le Lusson"
DELESTRE Jérôme "Belle aux Aires"
LUQUIN Jérémy "Les Bert's"

Le **25 juin 2019** aura lieu une importante opération technique sur la bande de fréquence de 700 Mhz utilisée pour la réception de la TNT par antenne râteau.

Cette bande de fréquence par décision du Premier ministre sera utilisée dorénavant par les services de téléphonie mobile à très haut débit (4G et à l'avenir 5G)

Cette opération aura un impact sur les utilisateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau :

ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc ce même jour, **procéder à une nouvelle recherche des chaînes** pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT.



Cinétoiles

Judi 8 août 21h30
espace Herculis
(repli : salle du Grand Rocher)
04 76 71 05 47



Le film : L'école buissonnière
Comédie dramatique de Nicolas Vanier

Paris 1930. Paul n'a toujours eu qu'un seul et même horizon : les hauts murs de l'orphelinat. Confié à une joyeuse dame de la campagne et à son mari, l'enfant des villes, récalcitrant et buté, arrive dans un monde mystérieux et inquiétant...



Etat Civil

4^{ème} trimestre 2018

naissance

15 septembre Louise ROUYER "Le Pontcharrin"

1^{er} trimestre 2019

naissances

18 janvier Lucie VALLIN-BIDON "La Sandras"
27 janvier Zélie DONADINI "Le Verney"

pacs

22 février Amandine SISTO & Damien
CARTIER-MILLON "La Retourdière"

Spectacle

"La guerre de Troie n'aura pas lieu"
de Jean Giraudoux

Cette comédie grinçante sera jouée

le **dimanche 9 Juin à 18 h 30** à
Theys

La mise en scène est signée Irène
Jargot.



Micro - crèche

Vous êtes passionné de musique, de chant, de jardinage. Vous aimez conter ou raconter, vous aimez le monde des plus petits.

Alors les enfants de la micro - crèche de Theys seront heureux de vous accueillir, régulièrement ou ponctuellement, à partir de la rentrée prochaine, afin de partager et échanger avec vous dans une ambiance joyeuse et colorée.

Ces moments d'échanges feront partie de notre projet 2019-2020 autour du thème :
"Bien vivre ensemble et avec la Nature qui nous entoure"

Contactez Sandrine au 04 76 71 04 34

Infos municipales

Escape Game des 11 et 18 janvier 2019

Au cours de deux soirées jeunes, quatre groupes d'ados ont pu se mettre dans la peau d'aventuriers pour, soit partir en Louisiane à la recherche d'amis explorateurs disparus dans le Bayou, soit pour descendre dans une grotte nouvellement découverte, semblant finalement être le tombeau du dernier des Rois Nains.

Fouille, Réflexion, Manipulation, c'est par équipe que nos jeunes ont pu résonner pour déjouer les difficultés dans l'ultime but d'explorer le chronomètre.

60 minutes pour sortir de la salle telle est la seule condition pour sortir vainqueur.

Défi réussi pour les quatre équipes!

BRAVO à vous tous !



Etape Saint-Genix Les Villages / Les 7 Laux-Pipay

Avant dernière étape

133 km

- étape la plus exigeante pour les coureurs – avec des montées inédites dont l'arrivée à Pipay seule ascension hors catégorie de l'épreuve -

L'épreuve cycliste traversera notre village le samedi 15 juin 2019.

Les coureurs arriveront depuis le Col de Marcieu La Terrasse, Tencin, Theys, Col des Ayes.

L'arrivée à Pipay est annoncée aux environs de 16 h 45.

Les routes départementales 30, 280, 281 et 281A seront coupées environ 1 h 30 avant le passage des coureurs cyclistes pour laisser la libre circulation aux véhicules officiels puis aux coureurs.



Pensez à anticiper vos déplacements et votre stationnement.

Il sera interdit de sortir des chemins et routes communales pour traverser ou rouler sur les départementales. De même le stationnement sera réglementé sur les bords de route sur tout le parcours emprunté par les coureurs.

Une signalétique sera mise en place par les services du Département avec les horaires de coupure des routes départementales.

Les spectateurs, piétons, cyclistes sont appelés à la plus grande prudence.

Merci pour votre compréhension, cette réglementation est engagée pour la sécuriser de tous.

Infos municipales

Le Ski à l'école primaire !

La neige est arrivée juste à point pour les sorties de ski de fond ! L'ensemble des élèves de cycle 2 (CP, CE1 et CE2) ont réalisé un cycle de ski de fond de 4 sorties (3 demi-journées et 1 journée) sous une météo agréable. Un bilan très positif ! Un bel entraînement pour participer à la foulée blanche !

Le ski de piste a concerné l'ensemble des CM (CM1 et CM2) du 11 au 15 mars. Petite nouveauté cette année, les moniteurs sont venus en classe pour intervenir sur des thèmes comme la neige et l'avalanche, le tétra lyre, les métiers de la montagne ou les règles de sécurité. Les moniteurs pratiquaient également l'anglais pendant les cours de ski.

Lors du conseil d'école, les enseignantes ont remercié l'ensemble des moniteurs, les parents accompagnateurs, les chauffeurs des bus, et la mairie pour le financement total des cours de ski et du transport...



Témoignages des enfants... des belles sorties !



Lundi nous sommes partis au ski de fond.
On a fait une chasse aux boîtes.
On devait trouver des boîtes bleues et rouges.
Dans les boîtes il y avait des lettres.
On devait faire un mot: ski de fond!

Chloé CE1

Lundi, on est parti en car au ski de fond.
On a fait différents ateliers.
On a appris à tirer à la carabine.
A midi, on a fait un pique-nique zéro déchet.
Ensuite on est redescendu en car.
C'était vraiment trop bien!

Léonor CE1

J'étais au ski de fond et j'ai skié toute la journée et c'était bien parce qu'on faisait une chasse au trésor et le but du jeu était de ramener des boîtes qui avaient une lettre et à la fin, le mot était : ski de fond !

Lise CE1

Les CE2 à la Foulée Blanche !

Jeudi 24 janvier tous les CE2 de l'école sont allés à Autrans pour participer à la course des écoles de la Foulée Blanche. Il fallait skier 1,5 km et il y avait plus de 2000 concurrents.

Les CE2 de Theys :

"Avant le départ, on nous a distribué des dossards et des bandeaux."

"Le parcours manquait de descente et il fallait beaucoup pousser sur le plat. Malgré le brouillard le parcours était bien indiqué et nous n'avions pas peur de nous perdre."

"Quand on passait la ligne d'arrivée, notre nom s'affichait sur le panneau lumineux avec le temps qu'on avait mis et notre numéro de dossard."

"Certains d'entre nous ont même parlé dans le micro ! "

"Après la course, il y avait un ravitaillement (où nous avons été filmés par France 3!) : crème de marron, pain d'épices et brioches."

"Notre classe est arrivée avant dernière mais on s'est bien amusé."

"Grâce au tirage au sort, nous avons gagné le premier prix : une récompense de 500€ pour faire des sorties."



Infos municipales



La grande sœur du Châtel en flamme...

L'incendie de Notre-Dame de Paris a ému le monde entier et nous plus encore qui avons la chance de posséder un trésor tout aussi précieux de la même époque : lorsqu'à Paris on construisait les arcs-boutants de la cathédrale, à Theys on achevait la première partie du Châtel et l'on peignait sa salle de réception d'un décor aussi original que fastueux.

Si Notre-Dame est essentielle pour l'histoire de l'architecture médiévale, le Châtel l'est tout autant pour écrire l'Histoire du XIII^e siècle en nous livrant un témoignage très rare de la vie des chevaliers dans nos régions alpines et reflétant les mystères de la vie loin de la Cour de France. Nous devons avoir à cœur de conserver et partager les trésors dont nous sommes les dépositaires. Ne pas le faire serait une preuve d'égoïsme, d'ignorance et d'irresponsabilité.

À Theys, nous avons compris dès 1991 la valeur de notre Châtel et demandé son classement au titre des monuments historiques, classement obtenu immédiatement en raison de sa rareté : s'il existe de nombreuses cathédrales gothiques, il n'existe pas d'autre maison forte du XIII^e siècle ayant sa salle de réception et ses peintures intactes. La reconnaissance de la valeur du Châtel par la Mission Bern nous conforte dans l'idée que nous avons fait le bon choix. L'État et les collectivités apporteront un soutien financier très conséquent à notre projet.

> Nous avons créé un **site internet officiel** (www.chateldetheys.com) qui explique l'intérêt historique du Châtel, propose des photographies de l'intérieur (actuellement interdit à la visite) et publie des articles sur le blog auquel vous pouvez vous abonner (clic sur l'icône bleue "Suivre Le Châtel de Theys").

> Une **souscription** est ouverte auprès de la Fondation du patrimoine et chacun peut, selon ses moyens, apporter sa pierre à l'édifice :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/le-chatel-de-theys>



détail d'un vitrail de Notre-Dame



quadrilobe n° 11 du décor du Châtel



Vie associative



Theys Animation

Tous les ans, les bénévoles de THEYS ANIMATION se donnent rendez-vous pour cuisiner un plat à emporter au profit d'une association. Cette année, c'était carbonnade flamande et sa polenta, préparée par l'équipe, qui a bien pleuré pour éplucher les oignons !

Dimanche 3 mars tout était prêt. Les casseroles chauffaient, les petites mains faisaient les barquettes, la trésorière comptait.

Toute l'équipe s'est investie de tout son cœur, et de ses bras pour brasser la polenta.

Les conscrits nous ont réchauffés avec le vin chaud, bu avec modération, et la boulangerie Chaix nous a gâtés avec de délicieuses bugnes, et nous les en remercions.

Tout ceci nous a permis de récolter 750 € de bénéfices, qui ont été versés à l'espace ARC EN CIEL du CHU de Grenoble Alpes.

Cet espace ludo-éducatif, permet d'offrir aux enfants hospitalisés une bouffée d'oxygène dans leur quotidien. Il permet aux petits patients de retrouver le sourire, et le soutien pour mieux accepter les soins.

Certains enfants ne peuvent pas se rendre dans cet espace, et dans ce cas c'est ARC EN CIEL qui va à eux.

Ce don permettra d'acheter du mobilier adapté pour aménager des espaces dans les étages du CHU.

Le chèque a été remis vendredi 22 mars par le président de THEYS ANIMATION, Claude Dalbon-Goulaz à l'équipe du professeur Plantaz : Véronique Leprettre, Adeline Lambert, Solène Léonard, éducatrices de jeunes enfants, ainsi que Carole Ligier qui nous a mis en contact avec cette formidable équipe dévouée aux enfants.

C'est aussi la générosité des Tarins qui nous permet de réaliser cette action et nous les en remercions.



Réunion de préparation fête du 15 août

Vendredi 14 juin à 20 h 30

Cette année encore, nous organisons la fête de notre village, avec de nouvelles animations. Afin que celle-ci rencontre le même succès que les années précédente, nous avons besoin de votre aide.

- Sécurité
- Mise en place, ou démontage des stands et de la buvette
- Servir à la buvette
- Fabrication de chars ou défilé à pieds

On compte sur vous !
L'équipe de Theys Animation

Vie associative

"Des chevaliers dans la montagne"

Conférence

Vendredi 7 juin, 20h, salle Belledonne, Theys



Comment traversait-on la montagne au XVI^e siècle ? Le froid, l'altitude étaient de vrais obstacles et pourtant... les peuples, les armées se sont toujours déplacés.

En 1515, François I^{er} et ses chevaliers franchissent les Alpes en armure lors des guerres d'Italie.

Pour mesurer au mieux ce qu'a pu être l'effort et comprendre les réalités matérielle, physique et morale d'une telle performance, des scientifiques, sportifs et passionnés reconstitueront cette marche folle au col de Mary (2641m) les 6 et 7 juillet prochains.

Stéphane Gal, historien et **Patrick Céria**, champion paralympique préparent depuis des mois cette reconstitution ; ils viendront, armure à l'appui, nous parler du projet.

Si vous voulez approcher un "vrai chevalier" de 1515, ne manquez pas cette soirée.

Carnaval - Parenthèse

Comme chaque année, le Carnaval de Theys a réuni le village autour de la millénaire tradition vouant aux flammes le symbole d'un hiver dont on souhaite ardemment la fin.

Cette année le rituel a fonctionné mieux que prévu puisque le défilé s'est déroulé dans un temps estival reléguant au rang d'incongruité les boissons chaudes de saison.



Un grand merci à tous les bénévoles pour les coups de mains, la charpente éphémère, la bonne humeur, les gâteaux maison, les stands et les saucisses végétariennes... ou pas !

Merci également à l'Ecole de Theys pour ce magnifique bonhomme de Carnaval bâti autour de l'égalité entre les hommes et les femmes !

L'année prochaine, nous nous ajusterons aux nouvelles saisons et remplacerons le vin chaud par des glaces à l'italienne !



Infos

Festival Buffalo BEATS - 5 au 7 juillet 2019 à Pipay

Présentation du festival

L'événement Buffalo Beats est à l'origine le fruit d'une collaboration entre les associations LGNE et Powow. L'aventure commença il y a 5 ans lorsque nous avons décidé d'organiser un événement annuel en extérieur sur le thème du Far West.

Fort de son succès, nous avons pris l'initiative de mettre sur pied un festival basé sur ce concept en cherchant un lieu nous permettant de développer notre projet de manière pérenne.

Le festival se déroulera du 5 au 7 Juillet 2019 aux 7 Laux sur la Station de ski de Pipay (à 45 min de la ville de Grenoble et de Chambéry).

Vous serez immergés dans une ambiance Far-West, situé à environ 1450 mètres d'altitude dans le magnifique parc naturel de Belledonne. Vous profiterez par la même occasion de la vue sublime sur le massif de la Chartreuse ainsi que la vallée du Grésivaudan.



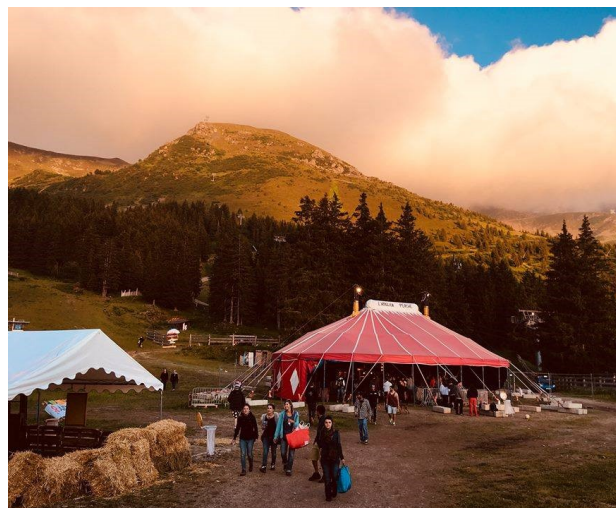
Programmation musicale

Prônant l'éclectisme, le festival Buffalo Beats tient à proposer un maximum de styles et d'univers musicaux afin d'ouvrir le public à la diversité culturelle et offrir un voyage mémorable.

La journée et fin de soirée vous pourrez ainsi profiter de concert passant par le Hip-Hop, la Soul, le Blues, le Rock, le Jazz, le Métal, la Funk et bien d'autres esthétiques.

Enfin, le soir aura lieu une programmation axée musique électronique qui alliera quant à elle Psytrance, Techno, Electro, Drum and Bass, Progressive, Breakbeat, Hardtek, Glitch, House, Acid, Hitech, Bass Music et Psybreaks.

Pour ce faire, nous ferons appel à des artistes internationaux, cependant nous avons également fait le choix de mettre en valeur la scène locale ainsi que des artistes émergents.



Ces artistes seront répartis sur deux scènes : Une scène principale à ciel ouvert et une scène alternative sous chapiteau.

Scénographie et décoration

La scénographie et la décoration sont des composantes essentielles lors d'un événement.



En effet celle-ci permet au public de concevoir et d'habiter des espaces de représentation qui le conduisent à d'autres dimensions narratives. Celle-ci permet de donner du sens à l'environnement et de rendre un thème (ici le Far-West) intelligible et appropriable. Le festivalier fait ainsi lieu et corps avec son environnement et s'immerge de son esprit.

Pour ce faire, nous ferons appel à des équipes de décoration et de scénographie afin de nous aider à créer cette atmosphère.

Nous avons ainsi prévu de décorer le site en lui-même ainsi que les diverses scènes.

.../...

Infos

Animations

Afin d'immerger et de distraire davantage les festivaliers, plusieurs collectifs réaliseront des prestations scéniques tout au long de l'évènement.

Art de rue, théâtre, et déambulation vous réserveront des surprises tout au long du week-end.

Un espace ateliers ouvert à tous et gratuit permettra d'inventer, s'amuser et d'échanger des connaissances diverses.

Conférences

Lors de ce week-end se tiendront également des conférences qui auront pour but de sensibiliser sur diverses thématiques (sociétales, culture de la fête, sensibilisation à l'agriculture biologique, urbaine et sur l'environnement, intégration des migrants dans nos pays etc...)

Stand & BAR

Comme chaque année nous ferons le choix d'adopter une politique visant à créer du lien avec le territoire.

Le festival disposera d'un bar afin de combler la soif de nos festivaliers. Celui-ci sera alimenté par diverses variété de bières, jus de fruits bio, thé, tous ces produits étant issus du circuit court. Pour la bière nous ferons appel à un producteur du Trièves brassant lui-même sa bière et cultivant lui-même tous les ingrédients nécessaires à la fabrication de celle-ci.

Le bar / restaurant "Le Farinaud" sera ouvert, en journée, sur toute la durée du festival.

Plusieurs stands de nourriture seront présents sur le site du festival.

Nous privilégierons des acteurs faisant appel au circuit court (producteur environnant du village et de la vallée) et bio afin de promouvoir le respect de l'environnement ainsi que l'économie de proximité.

Un festival éco-responsable

Via le déroulement du festival nous avons pour mission de sensibiliser le public au respect de l'environnement et à la valorisation de l'économie de proximité.

Pour l'acheminement électrique, nous collaborerons avec Enercoop Rhône-Alpes afin que le festival soit alimenté en énergie 100% renouvelable et coopérative.

De plus il sera également prévu des toilettes sèches, ainsi qu'un tri et une relève quotidienne des déchets.

Nous servirons nos boissons dans des éco-cup, gobelets qui ont pour vocation d'être réutilisables et recyclables.

Comme expliqué antérieurement dans ce dossier nous avons fait le choix de faire appel aux circuits courts/bio pour nos produits et de sensibiliser le public au respect de l'environnement via des conférences et divers dispositifs sur l'exploitation du site.

Une démarche humanitaire

Le festival a également une portée solidaire et militante.

C'est pourquoi chaque année nous choisissons une association humanitaire et nous lui reversons une partie des bénéfices générés par l'évènement. C'est ainsi que l'année dernière nous avons offert plus de 2000 € à l'association Zangayito.

Zangayito est une association de solidarité internationale qui a été créée en 2015. Elle a pour vocation d'apporter son soutien à des projets de développement durable au Congo-Brazzaville : accès à la santé, agro-écologie, échange de savoirs et de compétences...

Cette année l'association la Maison Bleue a été choisie pour bénéficier du dispositif.

Cette structure soutient et accompagne des personnes en situation de précarité, a fortiori des mineurs isolés en situation irrégulière.



Infos

Épidémie de scolytes

Une épidémie de scolytes, insecte ravageur de l'épicéa, affecte le nord-est de la France et progresse vers la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le nord de l'Ain est déjà touché.



Favorisés par la sécheresse particulièrement marquée de l'été 2018 et par les chablis des tempêtes hivernales, les scolytes se sont abattus dès la fin de l'été 2018 sur l'épicéa commun dans l'est de la France, notamment dans les plaines et les zones montagneuses de basse altitude.

En **Auvergne-Rhône-Alpes**, si les attaques ont été plus nombreuses que les années précédentes en 2018 (notamment dans le Massif Central, dans l'Ain, en Isère et en Haute-Savoie), **la situation n'est pas encore épidémique, excepté dans le nord de l'Ain (Jura)**. Néanmoins, la sécheresse de l'été 2018, qui s'est prolongée tout l'automne, et la douceur de l'hiver ont permis aux insectes de poursuivre leur développement même en hiver. L'expansion des foyers de scolytes se poursuit plus particulièrement sur les zones de basse altitude.

Les **conditions météorologiques du printemps 2019** seront **déterminantes sur l'évolution de la situation** : un printemps humide et froid limitera l'envol et la reproduction future des insectes et favorisera la vitalité des arbres, alors qu'un printemps chaud et sec favorisera l'essaimage et l'attaque de nouveaux arbres en phase de stress.

À noter : le sapin est également touché par des mortalités liées aux scolytes en liaison très étroite avec l'intensité du stress hydrique qu'il a subi.

Que faire pour limiter l'ampleur des dégâts ?

Pour éviter la propagation de l'épidémie, les seules solutions consistent :

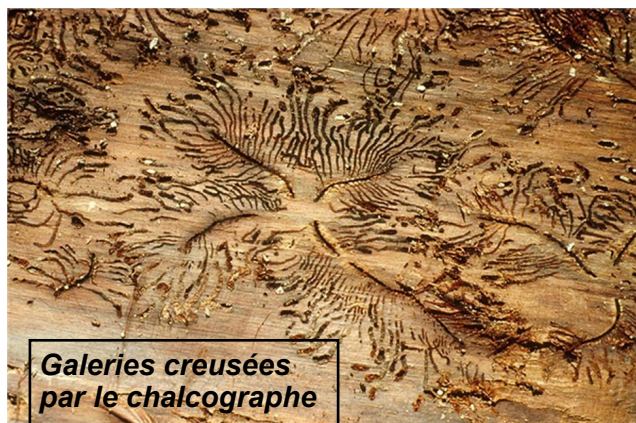
- **à surveiller activement les peuplements**, pour permettre une détection la plus précoce possible des arbres abritant encore des insectes. Elle est difficile à mettre en œuvre car les symptômes de présence de scolytes (trous de pénétration, sciure rousse) sont très discrets et souvent localisés en haut de l'arbre.
- **à couper les arbres infestés et à les sortir rapidement de la forêt**.

Les coupes sanitaires au sein des peuplements atteints par les scolytes font nécessairement évoluer les paysages, en particulier dans les zones fréquentées par le public. Mais la forêt se renouvellera de manière naturelle ou grâce aux plantations des forestiers de l'ONF, à partir d'essences diversifiées et adaptées au changement climatique.

La chaleur, facteur de prolifération des scolytes

Les scolytes sont de petits coléoptères qui font partie des principaux ravageurs des forêts résineuses, en particulier d'épicéas. Ils se développent sous les écorces des résineux, entravant la circulation de la sève et entraînant la mort de l'arbre en quelques semaines. Différentes espèces existent et sont spécifiques d'une essence.

Les scolytes débutent leur développement lorsque les températures dépassent 18 à 20°C. En 2018, la chaleur estivale et automnale a favorisé la succession de trois générations (au lieu de deux habituellement).



Des incidences sur le marché du bois d'épicéa et de sapin

L'ampleur du phénomène en France et en Europe a des conséquences sur le marché des résineux blancs, y compris avec une augmentation des importations de sciages. L'afflux de bois scolytés d'épicéa est particulièrement important dans les domaines de l'**emballage et des coffrages**, qui sont heureusement dans une dynamique forte.

Cet afflux concerne également les **bois de charpente**, les **bois techniques reconstitués**, ce qui perturbe les débouchés pour les bois massifs de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sapins comme épicéas.

Il faut donc s'attendre à une **tendance à la baisse sur les cours des grumes en 2019, pour les résineux blancs**.

En forêt publique d'Auvergne-Rhône-Alpes, l'ONF et les communes forestières **anticipent une éventuelle expansion de l'invasion de scolytes** : ils s'organisent pour évacuer et vendre au plus vite les bois malades, avant de commercialiser les bois sains, afin de rationaliser les moyens d'exploitation et de ne pas saturer le marché.

Infos

FRELON ASIATIQUE ET RECHERCHE DE NIDS

Le frelon asiatique, poursuit sa progression sur le territoire Rhône-alpin. Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité¹ et la santé des abeilles².

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance et de lutte, piloté par la FRGDS³, en partenariat avec la FREDON⁴, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- ♦ **Les nids primaires** : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- ♦ **Les nids secondaires** : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement soit :

⇒ Sur la plateforme de signalement en ligne : www.frelonsasiatiques.fr

⇒ En téléchargeant l'application mobile "Frelon Asiatique"

2018 : progression forte du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est de 1360 contre 414 en 2017. Les conditions climatiques de l'année semblent avoir été favorables au prédateur. Il poursuit sa progression en Isère, 37 nids ayant été recensés (dont 34 détruits) en 2018.

Section apicole GDS Rhône-Alpes

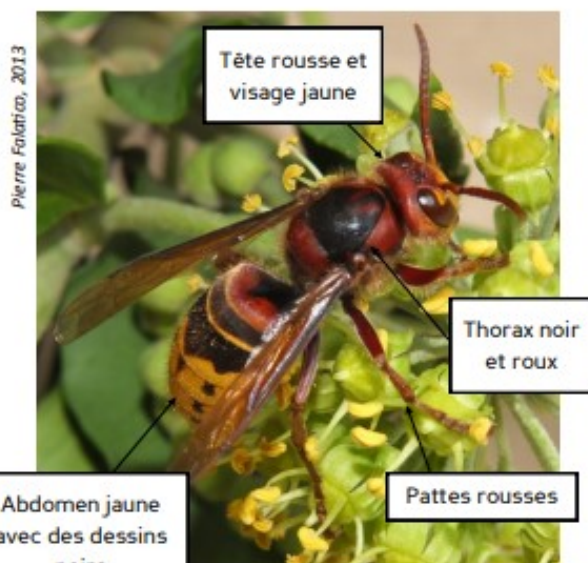
¹ Règlement UE 2016/1141 de la Commission du 13 juillet 2016

² Arrêté du 26 décembre 2012

³ FRGDS : Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire

⁴ FREDON : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



Taille: ouvrière: 25 à 35 mm
reine: 40 mm maxi

FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Taille: ouvrière: 23 à 30 mm
reine: 35 mm maxi

Infos

Le 3^{ème} meilleur croissant apprenti de l'Isère 2019 est à Theys !

Dans le cadre d'un concours organisé par la Fédération départementale de la boulangerie pâtisserie destiné notamment à élire le meilleur croissant pur beurre de l'Isère, Gaël BETTON, jeune apprenti pâtissier de notre Boulangerie Chaix a remporté le 3^{ème} prix. Son maître d'apprentissage Jérôme Cochard et toute l'équipe sont très fiers de lui, de son travail et de sa persévérance.

Une belle performance sachant que 550 artisans boulangers du département ont concouru et soumis leur production à un jury qualifié.

Plusieurs critères ont été pris en compte : le goût bien sûr mais aussi la texture, la qualité du feuilletage ainsi que le fondant.

La remise des prix s'est tenue en ce début de mois dans les locaux de la Chambre des métiers et de l'artisanat de Grenoble.



En espérant continuer sur cette voie et pourquoi ne pas remporter l'année prochaine la meilleure baguette de tradition de l'Isère maintenant que Benjamin a repris les rennes de son fournil à Theys...

RAPPEL

Les ruisseaux sillonnent ou longent vos terrains qu'ils soient agricoles ou jardin d'agrément.

Il convient d'entretenir leurs abords : abattre les arbres qui menacent de tomber, couper les ronces et grandes herbes et surtout ne pas considérer ce lieu comme un dépôt de déchets ménagers, un déversoir pour la tonte de la pelouse, une casse pour vos vieux réfrigérateurs, voire vos vieilles pièces d'automobile...

En cas d'orage, que de dégâts peuvent être engendrés par les négligences de chacun d'entre nous.

Agriculteurs, résidents, veillez au grain !

TABAC / PRESSE de Theys - Réouverture

Après 15 années à travailler comme secrétaire - comptable au sein d'une association dans mon village natal des Adrets, j'ai décidé de relancer l'activité Tabac - Presse - Loto à Theys.

Je suis encore dans les lourdeurs administratives et la formation mais je fais tout mon possible afin d'être prête pour ouvrir le 11 juin.

Je souhaite vraiment faire de ce commerce un espace multi-service et vous proposerai déjà :

- Tabac
- Presse
- Loto
- Relais colis
- Retrait espèces pour les clients Crédit Agricole
- Jouets
- Bonbons
- Timbres
- Bijoux

N'hésitez pas à me faire part de vos éventuelles suggestions je ferais mon possible pour les mettre en œuvre.

Les horaires d'ouverture sont encore à l'étude !

Vous pouvez consulter la page Facebook Tabac Theys où vous pourrez suivre l'évolution de ce projet.

A très bientôt !

Véronique Navarro

Challenge intercommunal du Grésivaudan Édition 2019 10 courses à pied au programme

Le Grésivaudan a donné le coup d'envoi de son Challenge Intercommunal le dimanche 14 avril à Tencin. Cette édition 2019 prendra fin le dimanche 27 octobre à La Terrasse. Au total, 10 courses sont au programme. Alors, devenez challenger !

Toutes les épreuves, organisées par les communes et associations locales, sont inscrites au calendrier du Comité départemental des courses hors stades de l'Isère (CDCHS38). Ce challenge a pour objectif de mieux faire connaître le territoire et de développer la pratique de la course à pied tout en proposant des parcours variés pour répondre aux attentes du plus grand nombre.

Pour être classé et espérer remporter le challenge 2019, il faut passer la ligne d'arrivée d'au moins 5 des 10 courses suivantes :

- ◆ ~~Dimanche 14 avril - Cross de Tencin
15,4 km - D+680 m / Alternative jeunes de 9 km - D+440 m~~
- ◆ ~~Dimanche 5 mai - Cross de l'amitié à Champ près-Frogès
15 km - D+591 m / Alternative jeunes de 8.7 km - D+335 m~~
- ◆ ~~Dimanche 19 mai - Uriage Trail Running - inscription : 07 71 61 89 07 (Uriage-running)
11 km - D+490 m / Alternative jeunes de 5 km
D+250 m~~
- ◆ ~~Dimanche 26 mai - La Grési'courant au Versoud - inscription : 06 33 62 62 64 (association Grési'courant)
11 km - D+11 m~~
- ◆ Dimanche 25 août - Course de la Rosière à Pontcharra - inscription : 06 14 87 01 09 (CAPRG)
10 km - D+0 m
- ◆ Dimanche 15 septembre - Cross des Côteaux à Crolles - inscription : 06 08 72 45 28 (ACP Crolles)
15 km - D+550 m / Alternative jeunes de 9 km - D+350 m
- ◆ Dimanche 22 septembre - Cross & trail de Biviers et Montbonnot - inscription : 06 72 76 69 28 (Cross Biviers) - 10 km - D+200 m
- ◆ Dimanche 29 septembre - Cross du Manival à Saint-Ismier - inscription : 04 76 52 52 25 (Mairie)
12 km - D+300 m / Alternative jeunes de 6 km - D+200 m
- ◆ Dimanche 6 octobre - La Comba à La Combe de Lancey - inscription : 04 76 71 62 08 (La Combe Sports)
14 km - D+500 m
- ◆ Dimanche 27 octobre - Cross du maïs à La Terrasse - inscription : 06 33 28 47 72 (Les Coureurs du Glézy) - 14 km - D+500 m

Qui peut participer ?

Ce challenge est ouvert à tous, licenciés de la Fédération française d'athlétisme ou non. L'âge et le genre définissent la catégorie de classement : Cadet, Junior, Espoir, Senior, Vétérans 1, 2, 3 & 4, homme et femme. Il y aura donc au total 16 classements différents.

L'alternative jeune est une variante de l'épreuve principale sur une distance réduite. Elle est prise en compte dans le cadre du challenge pour les Cadets et Juniors. Les adultes sont aussi les bienvenus mais leurs résultats ne seront pas comptabilisés pour le challenge.

La remise des prix du challenge aura lieu au dernier trimestre 2019 lors d'une soirée organisée par la Communauté de communes "Le Grésivaudan".

Règlement complet du challenge sur www.le-gresivaudan.fr



Infos utiles

Recette

Tiramisu fraises et litchi

Ingrédients pour 4 personnes :

100 g de fraises, 100 g de mascarpone, 2 œufs, 3 cuillères à soupe de sucre, biscuits à la cuillère, 10 cl de liqueur de litchi

- Laver et équeuter les fraises.
- Disposer dans les verrines quelques fraises coupées en deux, sur tout le tour de la verrine.
- Prendre les biscuits à la cuiller, les couper en deux et les tremper rapidement dans la liqueur de litchi et mettre au fond de la verrine.
- Séparer les jaunes des blancs d'œufs.
- Monter les blancs en neige avec une pincée de sel.
- Mélanger les jaunes d'œufs, le mascarpone et le sucre.
- Incorporer les blancs d'œufs et mélanger le tout.

Dates à retenir

| | |
|--------------------------------------|--|
| vendredi 7 juin | conférence "Des chevaliers dans la montagne" Theys Patrimoine salle Belledonne - 20 h 00 |
| vendredi 14 juin & samedi 15 juin | Festirock en Belledonne parc de la mairie des Adrets info : www.festirock-belledonne.com |
| samedi 15 juin | Cratérium du Dauphiné départementales coupées à partir de 15 h 00 |
| mardi 25 juin | fête de la musique L'Écho du Merdaret parc Jail à partir de 19 h 00 |
| samedi 13 juillet | feu d'artifice et retraite aux flambeaux Bal des Pompiers |
| jeudis 18 & 25 juillet | parcours historié du village Theys Patrimoine départ parking du pont Bérard Tarif : 3 € - gratuit pour les moins de 15 ans |
| dimanche 28 juillet | fête de la montagne à Pipay Amicale des Sapeur-pompiers de Theys à partir de 11 h 00 |
| jeudis 1 ^{er} & 8 août | parcours historié du village Theys Patrimoine départ parking du pont Bérard Tarif : 3 € - gratuit pour les moins de 15 ans |

Le petit annuaire de Theys



| | |
|-----------------------|----|
| Pompiers | 18 |
| Gendarmerie..... | 17 |
| Médecin de garde..... | 15 |
| SAMU | 15 |

| | |
|---------------------------------------|----------------|
| CHU Grenoble Alpes | 04 76 76 75 75 |
| Drogue Info Service | 0 800 23 13 13 |
| Ecoute Alcohol..... | 0 811 91 30 30 |
| Centre anti-poisons..... | 04 72 11 69 11 |
| Urgence sur téléphone portable..... | 112 |
| Mairie | 04 76 71 05 47 |
| Mairie (urgences) | 06 73 33 97 21 |
| Ecole maternelle..... | 04 76 71 01 51 |
| Ecole primaire | 04 76 71 05 94 |
| Cantine | 04 76 71 00 23 |
| Bibliothèque municipale | 04 76 13 57 94 |
| Micro-crèche "Am Stram Gram" | 04 76 71 04 34 |
| Relais Assistantes Maternelles | 04 76 71 04 34 |
| Pharmacie Dumas..... | 04 76 71 09 57 |
| Pharmacie de garde | 39 15 |
| Médecin (Dr Estelle DUMUIDS) | 04 76 71 05 37 |
| Médecin (Dr Guillaume FAVARIO) | 04 76 72 37 78 |
| Infirmières | 04 76 08 70 09 |
| Masseurs kinésithérapeutes | 04 76 71 06 02 |
| Ostéopathe | 04 76 98 94 09 |
| Orthophoniste..... | 06 84 71 46 47 |
| Pédicure - Podologue | 04 76 71 30 24 |
| A.D.M.R..... | 07 87 87 26 22 |
| Taxi les 7 Laux..... | 04 76 71 06 40 |
| Transports Dalbon-Goulaz..... | 04 76 71 09 17 |
| Tougo Transports du Grésivaudan | 0 800 941 103 |
| Garage Bouchet - Dépannage 7/7..... | 06 08 30 32 43 |
| A.D.E.F | 04 76 71 17 17 |
| La Poste..... | 36 31 |
| Agence Postale Communale | 04 76 08 32 72 |
| Météo départementale | 08 99 71 02 38 |
| SIBRECSA (ordures ménagères)..... | 04 76 97 19 52 |
| Trésor Public Le Touvet..... | 04 76 08 45 87 |
| Office de Tourisme Les 7 Laux..... | 04 76 08 17 86 |
| Les 7 Laux..... | 04 76 08 73 73 |
| Espace Nordique Le Barioz | 04 76 71 06 47 |
| Domaine Nordique de Beldina..... | 04 76 71 18 00 |

Site Mairie de Theys..... www.theys.fr
adresse courriel : mairie.theys@wanadoo.fr
pour le journal : theysinfo@wanadoo.fr

Correspondant Dauphiné Libéré

Michel SELVA..... 06 83 21 27 87
mich.selva@yahoo.fr

Responsable publication : Régine MILLET

Mise en page : Dominique FERRIER

Composition : Oriane MARS, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Svetlana GIRY, Alain PAPET-LEPINE, Dominique FERRIER, Guillemette VINCENT

Photos : Oriane MARS, Nadège EYMIN-PETOT-TOURTOLLET, Régine MILLET, Les Associations, X